



Problemes avec le medecin conseil de la secu

Par **frederic r**, le **20/05/2008** à **10:52**

Bonjour,j'ai eu un accident de moto le16.10.2007 j'ai ete hospitalise et on m'a opere des vertebres C4-C5.On m'a pose une plaque qui relie les 2 vertebres et depuis j'ai une rigidite et un une perte d'amplitude des mouvements de la tete(haut bas mais surtout gauche droite).je souffre aussi de douleurs aigues de la nuque depuis.J'ai ete convoque le19.05.2008 par le medecin conseil,je lui ai explique mes problemes de mouvement et mes douleurs.Elle a decide de m'oscultuer,m'a fait asseoir et s'est placee derriere moi.Elle a pris ma tete entre ses mains et a exerce des pressions pour forcer les mouvements de la tete(gauche droite haut bas)en insistant fortement.C'etait plus de la torture qu'une oscultation vu que je l'avais mise au courant de mes problemes et de mes douleurs.Depuis bien evidemment mes douleurs se sont accentuees,je n'ai pas ferme l'oeil de la nuit et mes anti-douleurs ne semble plus etre efficaces.Je voudrais savoir si j'ai un recours envers ce docteur(si on peut dire docteur,je dirais plutot tortionnaire).En vous remerciant de votre aide,FRED